

Archives municipales de Remiremont

7 F
TRAVAIL
(1811-1973)

établi par Gaëtan MUCCIANTE
Stagiaire

Juin 2019

INTRODUCTION

Identification du fonds

Référence

FRAM88383_49554

Intitulé

Travail
(1811-1973)

Niveau de description

Dossier

Importance matérielle

0,30 ml

Présentation du fonds

Présentation du producteur

Le producteur est la Municipalité de Remiremont.

Numéro de SIREN: 218 803 831

Type d'entité : collectivité locale.

Forme autorisée du nom : Municipalité de Remiremont

Date d'existence : la Municipalité de Remiremont existe depuis 1366 environs.

Lieux : Remiremont

Historique du producteur et de la politique d'encadrement de la population active.

La Mairie de Remiremont est créée au XIII^{ème} siècle quand les bourgeois parviennent à obtenir une autonomie politique vis-à-vis de l'abbaye qui leur permet de s'organiser en Municipalité. Au même moment, le travail artisanal s'organise via la fondation de corporations de métiers. (ici mettre rapports entre la Municipalité et les corporations). Le contrôle de la population active par la Mairie se renforce avec la Révolution française et l'Empire napoléonien. La première abolit les corporations ce qui permet au pouvoir civil d'encadrer plus efficacement les travailleurs. Le second met en place des livrets ouvriers pour permettre aux patrons de contrôler plus facilement leurs ouvriers. Les lois de l'Empereur ordonnent aux Maires de s'assurer que les ouvriers, qu'ils soient enfants ou adultes, possèdent leur livret sur eux. A partir de 1841 l'État commence à prendre des mesures sociales et charge les Maires de veiller à leur application avec l'aide des agents de police ou des inspecteurs du travail sommés de surveiller les entreprises et de sanctionner celles qui désobéissent à la législation. Cela dit, il reste possible aux patrons de demander des dérogations mais il leur faut obtenir l'autorisation du Conseil Municipal qui décide de l'accorder ou non après

délibération. Vers la fin du Second Empire, un système de retraite pour les ouvriers les plus âgés commence à se mettre en place, l'État demande aux Mairies d'encadrer ces départs à la retraite, notamment en veillant à la distribution des cartes de retraites ou des timbres de retraite pour éviter les fraudes ou les abus. Mais, les travailleurs ne sont pas les seuls à bénéficier de l'encadrement des autorités communales, les apprentis et les chômeurs sont également concernés. Ainsi, la Municipalité doit être au courant des contrats signés entre un apprenti et son formateur ce qui lui permet de contrôler un minimum les conditions de travail des apprentis. En outre, l'État associe les Maires à sa politique de lutte contre le chômage en les encourageant à prendre des mesures pour permettre aux chômeurs de trouver du travail.

Ces missions d'encadrement de la population active, la Mairie ne peut les mener seule. Pour l'assister, elle crée des offices publics chargés d'accompagner les travailleurs dans leur vie professionnelle ou de les aider à trouver un emploi. En revanche, ne pouvant se doter d'un bureau public de placement, elle permet à des administrés de bâtir des bureaux privés mais ces derniers ne peuvent le faire qu'avec son accord et sous son contrôle.

Fonction

La Mairie de Remiremont est chargée d'administrer la Commune en fonction des pouvoirs que lui accorde la législation française.

Organisation interne

La Mairie de Remiremont est administrée par un Conseil Municipal élu au suffrage universel pour 6 ans, il est lui-même dirigé par le Maire élu par les Conseillers Municipaux assisté par des Adjoints eux-mêmes élus par les Conseillers. Chaque Conseiller peut, individuellement ou en groupe, être chargé de s'occuper de telle ou telle thématique intéressant l'administration de la Commune, par exemple, on peut avoir un ou plusieurs Conseillers chargés de s'occuper des affaires culturelles, un ou plusieurs Conseillers chargés de s'occuper de l'enseignement. Le Conseil de Remiremont dispose de 28 sièges.

Liste des Maires qui se sont succédés de 1825 à 1973, ont ordonné et accompagné la politique de suivi des travailleurs.

Stanislas Bresson (1825-1830)

Pas de Maire de 1830 à 1834

Stanislas Bresson (second mandat 1834-1836)

Joseph Petitmengin (1836-1841)

Emile Perreau (1841-1848)

Jules Magnien (1848-1851)

M Félix (1851-1853)

François-Victor Danis (1853-1855)

Félix Robillot (1855-1857)

François-Victor Danis (second mandat, 1857-1864)

Jules Magnien (second mandat 1856-1870)
Prosper Thomas (1871-1874)
Joseph Magnien (1874-1876)
Prosper Thomas (second mandat, 1876-1878)
Jean-Louis Ballon (1878-1881)
Hippolyte Vuillemin (1881-1884)
Jules Mazurier (1884-1886)
Charles Guyon (1886-1888)
Auguste Houot (quelques mois en 1888)
Charles Guyon (second mandat 1889-1894)
Charles Argant (1894-1912)
Emile Mougin (1912-1925)
Edouard Georges (1925-1945)
Jean-Marie Grenier (1944-1963)
Georges Antuszewicz (Maire intérimaire de 1963 à 1965)
Pierre Bucher (1965-1971)
Gilbert Zaug (1971-1983)

Relation

La Mairie de Remiremont entretient des relations avec de nombreux acteurs publics ou privés afin d'assurer une bonne gestion de la ville. Elle est en contact avec ses administrés ; avec les autorités du Département, de la Région et de l'Etat ; avec les institutions communales qui dépendent d'elle ; avec des entreprises privées ou publiques contactées dès que des travaux doivent être menés.

Historique de la conservation

Jusqu'en 2019, ce fonds était conservé dans les sous-sols de l'Hôtel-de-Ville. Le fonds est clôt. 2019-06-19 versement numéro 2019-007 via Archives municipales Versement

Présentation du contenu

Il s'agit d'un fonds d'archives modernes qui s'étendent de 1811 à 1973, tous les documents concernent la ville de Remiremont. Il est constitué de documents produits ou reçus par la Mairie dans le cadre de sa politique visant à encadrer la population active dans le but de l'aider à trouver du travail et de contrôler les conditions de travail des employés, qu'ils soient enfants ou adultes. Cette politique, elle l'a menée directement en prenant des mesures permettant de contrôler les conditions de travail, comme en s'assurant du respect des limitations du temps de travail mises en place par l'État ou en contrôlant personnellement les demandes de dérogations des employeurs ou en encadrant les contrats d'apprentissage et les départs à la retraite. Mais parfois, elle l'a menée indirectement soit en fondant des institutions publiques pour la diriger à travers elles, soit en autorisant des particuliers à fonder des bureaux de placement pour aider les chômeurs à trouver un emploi ou pour aider des ouvriers à changer de secteurs.

Mode de classement

Plan de classement

Classement et sort final du fonds

Les documents qui le composent sont des archives définitives que le centre des Archives Municipales de Remiremont entend conserver pour des raisons patrimoniales et historiques.

Pour traiter ce fonds, nous avons opté pour un plan thématique.

Communicabilité du fonds

Délai de communicabilité

Ce fonds est librement communicable, sauf le dossier coté 7 F 5 et certains documents contenus dans le dossier coté 7 F 6. Ces derniers concernent des mineurs et, en vertu de la loi française, ils ne pourront être communicables avant un délai de 100 ans. La cote 7 F 5 sera communicable en 2073 et la cote 7 F 6 le sera intégralement en 2051. Toutefois, une demande de dérogation reste possible.

Conditions de reproduction

La reproduction est libre, gratuite et possible à l'exception des documents incommunicables cités ci-dessus, mais le lecteur désireux de l'utiliser dans le cadre d'une publication doit s'engager à citer le service d'Archives Municipales de Remiremont comme source et la cote du document reproduit.

Langue et écriture des documents

Français

Règles et conventions autorisées.

Nous avons rédigé cet instrument de recherche en utilisant les normes ISAD-G et ISAAR-CPF.

Sources complémentaires

Archives nationales

F/22 (fonds du Ministère du Travail)

Archives départementales

1 bisM 53 (dossiers individuels concernant les inspections du travail, les retraites ouvrières et les assurances sociales).

1 bisM 63 (dossiers individuels concernant assistance publique).

1 bis M72 (dossier personnel concernant l'agriculture).

1 bisM 109-116 (dossiers concernant les congés maladies, les pensions d'invalidité et les petites retraites).

34 M (statistiques de la population des Vosges).

4 M 62 (état numérique des manufactures et ouvriers employés dans le canton de Ramonchamp pendant le Second Empire).

4 M 140 (attribution de secours aux veuves des ouvriers).

4 M 210 (contient des documents de la société de Patronage des Apprentis de Mirecourt).

4 M 277 (livrets ouvrier des marchands ambulants, des forains et des nomades).

7 J 1740 (livrets ouvriers des employés de la filature de Lesses à Fresse-sur-Moselle).

2 X (fonds des bureaux de bienfaisance des communes des Vosges).

3 X (fonds relatif à l'assistance sociale dans les Vosges).

4 X (fonds relatif à la prévoyance sociale).

144 W (contient des fonds relatif au chômage dans le département dans la seconde moitié du XXème siècle)

Archives Municipales de Remiremont

La série F

3 F 1 (documents relatifs aux syndicats et sociétés agricoles).

3 F 2 (documents des associations et des mutuels agricoles).

3 F 3 (archives du Centre de Formation Professionnelle Agricole).

3 F 5 (les statistiques agricoles).

3 F 6 (documents relatifs aux questions d'élevage).

6 F 43 (liste nominative des travailleurs de force spécifiant leur rôle au sein des entreprises pendant la Première Guerre Mondiale).

6 F 161-163 (contiennent des docs donnant des informations sur le rôle des ouvriers dans les entreprises pendant la Première Guerre Mondiale).

La série H

5 H 29 (travailleurs civils requis pour effectuer des travaux intéressants la défense de la Nation pendant la Grande Guerre. Femmes et fonctionnaires retraités engagés pour effectuer ces travaux à leur côté).

5 H 53-55 (contient des documents relatifs aux personnes réquisitionnées pour effectuer des travaux pour les Allemands pendant la Seconde Guerre Mondiale).

5 H 94-97 (secours apportés aux sinistrés de la Seconde Guerre Mondiale par l'Oeuvre du Secours National, l'Association des Sinistrés et le Bureau Social Cantonal).

La série Q

1 Q 1-26 (documents généraux relatifs au Bureau de Bienfaisance, au Bureau d'Aide Sociale et au Centre Communal d'Action Sociale de Remiremont)

2 Q 15-20 (archives de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Remiremont)

4 Q 15-18 (application de la loi concernant les accidentés de travail, les sociétés de secours mutuels et les assurances sociales).

4 Q 19-27 (application de la loi concernant les retraités, les vieillards les infirmes et incurables).

4 Q 28-35 (actes de secours publics touchant toutes les catégories de la population)

Bibliographie

Lettre d'un industriel des montagnes des Vosges à Messieurs Gros, Odier, Roman et compagnie, 1838, 26 pages.

Lettre d'un industriel des montagnes des Vosges à Monsieur Legentil, pair de France, suivi de deux lettres adressées à Monsieur Guizot, Ministre des Affaires étrangères à propos de la loi de 1841 et d'un projet de loi internationale pour limiter le travail journalier, 1847, 17 pages.

BAUMGARTNER (Jean-Claude), *Remiremont. Histoire de la ville et de son abbaye*, Gérard Louis, 1985, 270 pages.

BONDEAU (Daniel) et BAUDIN (François), *Chagrin Lorrain : la vie ouvrière en Lorraine (1870-1914)*, le Seuil, 1979, 147 pages.

BONNET (Serge), *L'Homme du fer : mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains (1889-1905)*, centre lorrain d'études sociales : Université de Nancy II, 1976-1985, ' volumes.

MATHIEU (Abel), *L'histoire de Remiremont*, édition du sapin d'or, 1984, 406 pages.

MAUD'HEUX, *Exposé très sommaire des engagements donnés à l'enseignement agricole primaire par le Comice d'Epinal de 1859 à 1881*, Henri Fricotel, vers 1880, 12 pages

POIDEVIN (Raymond) et TRIBOUT (Henri) *Histoire de la Lorraine*, tome 8 de GERARD (Claude), *La Lorraine contemporaine*, 1977, 160 pages.

SOMMAIRE

Office Départemental de Placement.....	7 F 1
Bureaux de placement.....	7 F 2
Section de l'office du travail de Remiremont.....	7 F 3
Encadrement des conditions de travail.....	7 F 4
Contrat d'apprentissage.....	7 F 5
Livrets des travailleurs.....	7 F 6-7 F 7/3
Pour les enfants mineurs.....	7 F 6
Pour les ouvriers, suivi des livrets.....	7 F 7
Registres d'inscription.....	7 F 7/1-7 F 7/3
1855-1868.....	7 F 7/1
1868-1880.....	7 F 7/2
1880-1890.....	7 F 7/3
Lutte contre le chômage.....	7 F 8
Retraites ouvrières.....	7 F 9

CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

7 F 1

Office Départemental de Placement, demandes d'emploi : avis, offres d'emploi, listes de candidats, listes de demandeurs d'emploi, attestation d'assurance, communiqué à la presse de l'Inspection du Travail, correspondances.

1940-1941

7 F 2

Bureaux de placement . - Ouverture du bureau public : circulaire du Ministre du Travail, correspondances (1911-1912). Enquête du Ministère du Travail : questionnaires, correspondances (1911-1912). Demande des administrés pour ouvrir des bureaux privés : correspondances, extraits du casier judiciaire central, arrêtés du Maire, arrêté du Préfet, article de la Revue municipale (1878-1919). Rôle et fonctionnement des bureaux : correspondances (1887-1948).

1878-1948

7 F 3

Section de l'office du travail de Remiremont, installation : extrait des registres des délibérations du Conseil Municipal, concession pour installer le réseau téléphonique, correspondances (1942-1943) ; changements de locaux : plan, correspondances (1943-1962) ; fonctionnement et financement : inventaires, compte-rendu des dépenses effectuées par la Commune au bénéfice de l'office du travail, offre d'emploi dans le secteur agricole, extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, avis, liste de matériels, correspondances, inventaire, correspondances (1942-1947).

1942-1962

7 F 4

Encadrement des conditions de travail .- Limitation des horaires : circulaires de la Préfecture des Vosges, affiche, règlement pour répartir les heures de travail, correspondances (1904-1920). Avertissement de l'Inspection du Travail : correspondance (1906). Officialisation du règlement d'une entreprise : correspondance (1867). Encadrement du travail des enfants : questionnaire, renseignement, liste d'ouvriers, liste d'entreprises, correspondances (1841-1910). Repos hebdomadaire, demande de dérogation : extraits du registre des délibérations du Conseil Municipal, arrêté du Préfet des Vosges, arrêtés du Maire, circulaires du Préfet, note de service, avis de l'Inspection du travail, questionnaire, correspondances (1906-1914).

1841-1920

7 F 5

Contrat d'apprentissage, remise de certificat de formation professionnelle des adultes : listes d'apprentis, correspondances.

1958-1973

7 F 6 à 7, 7/1 à 7/3

Livrets des travailleurs

1811-1951

7 F 6

Pour les enfants mineurs : registres d'inscription, certifications, correspondances. 1812-1951

7 F 7

Pour les ouvriers, suivi des livrets : certifications, diplôme de la société de secours mutuel, liste de professions, listes de livrets délivrés, acte de naissance, certificat d'instruction primaire, certificat de vaccination, arrêtés du Maire, livret d'Eugène Obermayer, signalement, correspondances. 1811-1890

7 F 7/1 à 7/3

Registres d'inscription 1855-1890

7 F 7/1
1855-1868

7 F 7/2
1868-1880

7 F 7/3
1880-1890

7 F 8

Lutte contre le chômage, initiatives : extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, correspondances. 1901-1941

7 F 9

Retraites ouvrières . - Dépôt au greffe de la justice de paix : liste de retraités, bordereaux de réception des timbres-retraites ou des cartes retraites, note, certification de travail (1911-1929). Versement au greffe de la justice de paix : carnet des prélèvements non-employés sur les cartes de retraites ouvrières, liste de salariés employés par la Mairie pour l'entretien de la forêt communal, bordereaux de réception de la carte de retraite, extrait du recueil des actes administratifs (1916-1926).

1911-1929

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....
Sommaire.....
Corps de l'instrument de recherche.....
Livrets des travailleurs.....
Registres d'inscription.....